

# Conseil général

## Séance n° 1

du jeudi 07.02.2013, de 19:30 à 20:30,  
salle de gymnastique

---

**Présidents** Egide Aymon  
Bertrand Vianin

**Secrétaire** Patricia Constantin

**Présents** **Parti Démocrate Chrétien (PDC)**  
Beney André - Beney Christophe - Bétrisey Sophie - Blanc Viviane -  
Chabbey David - Dussex Mathieu - Morard Jean-Marie - Pralong Daniel -  
Praplan Betty - Rey Laurence - Savioz-Bentho Marilyse - Travelletti  
Joseph - Vianin Bertrand

**Entente Libérale Radicale (ELR)**  
Bonvin Grégoire - Constantin Fabienne - Jollien Frédéric - RoCHAT  
Armande - Viaccoz Valérie

**Parti Socialiste (PS)**  
Aymon Christophe - Aymon Egide - Beney Georgy - Constantin Patricia -  
Cotter Patricia - Herbelin Deny - La Sala Aline - Morard Gino - Morard  
Joël - Travelletti Christiane - Zufferey Daniel

**Excusés** Savioz Dominique - Muller Lionel

**Conseil communal** Aymon Marco - Bonvin Nicole - Jollien Nicole - Morard Bernard - Mottet  
Vivian - Pellissier François

**Secrétaire communal** Follonier Thierry

En sa qualité de doyen des élus, **M. Egide Aymon** ouvre la séance constitutive du conseil général pour la législature 2013 – 2016.

Il souhaite la bienvenue au conseil communal ainsi qu'aux conseillers généraux présents.

Après quoi, il passe la parole à M. Marco Aymon, Président, pour les salutations de la commune. **M. Marco Aymon** souhaite, au nom du conseil communal, la bienvenue aux nouveaux conseillers généraux. Il excuse la conseillère Mme Dominique Savioz. Il relève qu'il pourrait s'agir de la dernière législature du conseil général avec l'entrée en vigueur de R21.

**M. Egide Aymon** propose de nommer un ou une secrétaire jusqu'à l'élection du bureau ainsi que deux scrutateurs. Les propositions suivantes sont faites par les différents groupes :

- Patricia Constantin : secrétaire
- Valérie Viaccoz et Viviane Blanc : scrutatrices.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

## DEBATS

<b>1</b>	<b>1</b>	<b>Contrôle des présences</b>

**M. Egide Aymon** relève que 29 conseillers généraux ont signé la liste des présences, le quorum est atteint. Il excuse M. Lionel Muller.

<b>2</b>	<b>2</b>	<b>Approbation de l'ordre du jour</b>

**M. Egide Aymon** donne connaissance de l'ordre du jour proposé par le conseil communal.

1. Contrôle des présences
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du PV de la séance du 13 décembre 2012
4. Election du président du conseil général
5. Election des membres du bureau du conseil général
6. Election des membres de la commission de gestion
7. Election du président de la commission de gestion
8. Divers

Divers annoncés : Daniel Zufferey, Christophe Beney, Armande Rochat.

<b>3</b>	<b>3</b>	<b>Approbation du PV de la séance du 13 décembre 2012</b>

**M. Egide Aymon** annonce que le procès-verbal a été envoyé à tous les conseillers généraux dans le délai légal.

Aucune remarque n'étant formulée, ce dernier est accepté à l'unanimité.

<b>4</b>	<b>4</b>	<b>Election du président du conseil général</b>

**M. Egide Aymon** demande à chaque groupe de présenter leur candidat(e) pour l'élection à la présidence du conseil général :

ELR : pas de candidat/e  
PDC : M. Bertrand Vianin  
PS : pas de candidat/e

**Vote :**

Bulletins distribués : 29  
Bulletins rentrés : 29

Bulletins blancs : 0  
Bulletins nuls : 0  
Bulletins valables : 29

**M. Bertrand Vianin** est élu à la présidence du conseil général pour la période législative 2013 - 2016 avec 29 voix.

**M. Egide Aymon** cède donc sa place à M. Bertrand Vianin pour la suite de la séance.

**M. Bertrand Vianin** remercie les conseillers généraux pour leur confiance et passe au point 5 de l'ordre du jour.

<b>5</b>	<b>5</b>	<b>Election des membres du bureau du conseil général</b>

#### ***Vice-présidence***

**M. Bertrand Vianin** demande à chaque groupe de présenter leur candidat(e) pour l'élection à la vice-présidence du conseil général :

ELR : Grégoire Bonvin  
PDC : pas de candidat/e  
PS : pas de candidat/e

#### **Vote :**

Bulletins distribués : 29  
Bulletins rentrés : 29  
Bulletins blancs : 0  
Bulletins nuls : 0  
Bulletins valables : 29

**M. Grégoire Bonvin** élu à la vice-présidence du conseil général pour la période législative 2013 - 2013 avec 29 voix.

#### ***Secrétaire***

**M. Bertrand Vianin** demande à chaque groupe de présenter leur candidat(e) pour l'élection au secrétariat du conseil général :

ELR : pas de candidat/e  
PDC : pas de candidat/e  
PS : Patricia Constantin

#### **Vote :**

Bulletins distribués : 29  
Bulletins rentrés : 29  
Bulletins blancs : 0  
Bulletins nuls : 0  
Bulletins valables : 29

**Mme Patricia Constantin** est élue secrétaire du conseil général pour la période législative 2013 -

2016 avec 29 voix.

### **Scrutateurs/trices**

**M. Bertrand Vianin** demande à chaque groupe de présenter leur candidat(e) pour l'élection des scrutateurs/trices du bureau :

Entente communale : pas de candidat/e  
PDC : Viviane Blanc  
PS : Aline La Sala

#### **Vote :**

Bulletins distribués : 29  
Bulletins rentrés : 29  
Bulletins blancs : 0  
Bulletins nuls : 0  
Bulletins valables : 29

**Mme Aline La Sala** est élue scrutatrice du conseil général pour la période législative 2013 - 2016 avec 29 voix.

**Mme Viviane Blanc** est élue scrutatrice du conseil général pour la période législative 2013 - 2016 avec 28 voix.

6	6	Election des membres de la commission de gestion

**M. Bertrand Vianin** demande à chaque groupe de présenter leur candidat(e) pour l'élection des membres de la commission de gestion :

ELR : Rochat Armande  
PDC : Beney André  
Beney Christophe  
Savioz-Bento Marylise  
PS : Joël Morard  
Patricia Cotter  
Herbelin Deny

#### **Vote :**

Bulletins distribués : 29  
Bulletins rentrés : 29  
Bulletins blancs : 0  
Bulletins nuls : 0  
Bulletins valables : 29

**Mme Rochat Armande** est élue membre de la commission de gestion avec 29 voix.

**M. Beney André** est élu membre de la commission de gestion avec 29 voix.

**M. Beney Christophe** est élu membre de la commission de gestion avec 29 voix.

**Mme Benthosavioz Marylise** est élue membre de la commission de gestion avec 28 voix.

**M. Morard Joël** est élu membre de la commission de gestion avec 28 voix.

**Mme Cotter Patricia** est élue membre de la commission de gestion avec 28 voix.

**M. Herbelin Deny** est élu membre de la commission de gestion avec 29 voix.

<b>7</b>	<b>7</b>	<b>Election du président de la commission de gestion</b>

**M. Bertrand Vianin** demande à chaque groupe de présenter leur candidat(e) pour l'élection à la présidence de la commission de gestion :

PDC : pas de candidat/e  
PS : Morard Joël  
ELR : pas de candidat/e

**Vote :**

Bulletins distribués : 29  
Bulletins rentrés : 29  
Bulletins blancs : 2  
Bulletins nuls : 0  
Bulletins valables : 29

**M. Joël Morard** est élu à la présidence de la commission de gestion pour la législature 2013 - 2016 avec 26 voix.

<b>8</b>	<b>8</b>	<b>Divers</b>

**M. Daniel Zufferey** demande des informations sur la politique sociale de la commune (personnes handicapées) et sur d'éventuelles collaborations avec les institutions pour des activités de sous-traitance.

**M. Marco Aymon** informe que mises à part les obligations légales, la commune n'a pas pris beaucoup d'initiatives sur le sujet. Une réflexion a cependant été faite par rapport à la fondation Jensen qui a été créé par les enfants du donateur Jensen. Ce dernier a fait des dons à la commune en faveur des enfants handicapés. Le descriptif de l'utilisation de ces fonds est compliqué et il est difficile trouver une bonne utilisation. Ce sujet mérite une réflexion approfondie durant cette législature. Le conseil communal est ouvert à des propositions.

Il informe également que depuis 6 ou 7 ans, la mise sous pli des bulletins de vote de la commune d'Ayent est donnée aux ateliers St-Hubert.

**Mme Nicole Jollien** informe que l'instruction publique favorise l'intégration des enfants handicapés dans les classes primaires de Botyre.

**M. Christophe Beney** pose une question sur le camping des Flans : où en est-on dans la procédure de recouvrement et qu'en est-il des éventuels repreneurs ?

**M. Marco Aymon** informe que la situation n'a absolument pas changé depuis la séance de décembre. Il y a toujours deux repreneurs potentiels. Un concordat volontaire pourrait être prononcé, mais il faut que tous les créanciers acceptent, si un créancier refuse, la procédure ne peut pas continuer. Il faut également préciser que si la mise en faillite est déclarée, la procédure durera deux ans.

La deuxième question concerne le tennis club Anzère. Deux questions en suspens sur la participation de la commune et la participation éventuelle de la loterie.

**M. Vivian Mottet** informe qu'il n'y a pas encore eu de discussion au niveau du conseil communal car les nouvelles commissions ont été nommées il y a deux semaines. Ce dossier devra être repris rapidement. Une offre d'un constructeur doit parvenir à la commune et ensuite il faudra procéder à la recherche de fonds.

**M. Marco Aymon** pense qu'il serait plus judicieux de nommer les commissions après les élections communales mais avant la fin de la législature afin que ces dernières puissent se mettre au travail immédiatement.

**Mme Armande Rochat** demande un complément d'information sur la réponse au postulat des places de jeux et souhaite savoir si le conseil communal a entamé une réflexion à ce sujet. Elle pense qu'il serait judicieux de nommer une commission pour trouver des solutions.

**Mme Viviane Blanc** rejoint l'avis de Mme Rochat. Une commission doit être rapidement nommée pour traiter ce dossier.

**M. Mathieu Dussex** rappelle que la réponse du conseil communal au postulat a été refusée. Il faut une nouvelle réponse du conseil communal.

**M. Marco Aymon** prétend que c'est au conseil général de faire des propositions.

**M. Mathieu Dussex** propose de mettre ce dossier à l'ordre du jour de la prochaine séance plénière (création d'une commission). Le bureau a pris note de cette proposition.

**M. Marco Aymon** félicite les différents groupes d'avoir réglé l'attribution des postes avant la séance. Cela conditionne le climat futur au sein du conseil général. Il remercie également les différents intervenants pour leurs questions.

Plus personne ne souhaitant s'exprimer, **M. Bertrand Vianin** remercie tous les conseillers généraux ainsi que le conseil communal et clôt la séance. Il est 20 h 30.

**LE CONSEIL GENERAL  
DE LA COMMUNE D'AYENT**

Le Président  
Vianin Bertrand

La Secrétaire  
Constantin Patricia